



SEJOURS DAILY

Conditions particulières de ventes et réglementations Egypte

1. ACCUEIL AEROPORT

Réception des passagers par un correspondant DUNE à l'aide d'une pancarte DUNE, à l'extérieur du hall d'arrivée, après le passage à l'immigration (douane) et la récupération de vos bagages.

Il est possible, sur demande (moyennant supplément), d'obtenir une assistance aéroport

Visa, perte de bagages, confirmation des vols. Dans ce cas un représentant de DUNE attendra dans le hall de l'aéroport, avec une pancarte DUNE pour la remise du visa.

2. TRANSFERTS

Depuis l'aéroport les passagers sont transférés à l'aide de minibus et/ou de bus jusqu'aux différents hôtels.

A votre arrivée nous vous informons des heures de rendez-vous depuis votre hôtel pour la sortie mer

Day Use :

La réservation d'un « day use » dans un hôtel (utilisation des facilités de l'hôtel ; plage et piscine, serviette de bain...) est fortement recommandée dans les cas suivants :

1. Arrivée en matinée le premier jour (Check in de l'hôtel 14h)
2. Vol retour tardif, le dernier jour (Check out de l'hôtel 12h)

Ce service supplémentaire est à la charge du client.

3. PRESTATIONS INCLUSES DANS LE SEJOUR/ FORFAIT PLONGEE DAILY

Les forfaits de plongées ne peuvent être fractionnés (jours consécutifs).

- Les transferts Aller/retour Hôtel (Safaga) -Centre de plongée Dune ;
- Les blocs 12L Air/Nitrox (le nitrox est offert et ne peut être sujet à réclamation, notamment en cas de panne éventuelle du compresseur.)
- Les plombs ;
- Les repas du midi à bord du bateau ;
- Le forfait boissons non alcoolisées type eau, thé, café (sur le bateau et au centre) ;
- Les activités au centre (pétanque, jeux de plage à disposition) ;
- Le WIFI au centre ;
- Taxes gouvernementales.

4. PRESTATIONS NON INCLUSES DANS UN FORFAIT

- L'équipement de plongée ;
- Les blocs 15L ;
- L'encadrement pour les N1, les OWD de moins de 25 plongées, les N2 au-delà de 20m ;
- Les formations, kit de formation, frais de certification ;
- Les Day-uses ;
- L'assistance et la remise de visa ;
- Les vols nationaux et internationaux ;
- Les transferts aéroport-hôtel ;
- Les plongées de nuit, sorties extra, activités annexes en fin de séjour ;
- Les achats boutique Dune ;
- Les pourboires équipage (conseillé 4€/jour/pers) ;
- Les taxes environnementales / parc marin ;
- Donation Deco Chamber EGYPTE Mer Rouge.

5. LEGISLATION PLONGEE EN EGYPTE ET OBLIGATIONS

Législation Egyptienne

La législation égyptienne limite la plongée loisir air et Nitrox à une profondeur de 40 mètres (Sans palier de décompression),
la plongée Nitrox confirmée à une profondeur de 55M,
la plongée au trimix normoxic à une profondeur de 70 m,
la plongée au trimix hypoxique à une profondeur de 110 m.

Les obligations

Certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine (document obligatoire datant de moins d'un an).

Toutefois, nous recommandons fortement un certificat médical délivré par un médecin fédéral ou un médecin du sport, notamment pour les personnes âgées de plus de 70 ans, les personnes souffrant d'une pathologie chronique ou devant faire l'objet d'une évaluation ou en cas d'accident de plongée antérieur. Le certificat médical devra préciser : le nombre de plongées par jour, la profondeur et durée maximale autorisée.

En cas de non-délivrance de ce certificat médical, un questionnaire d'antécédents médicaux sera à remplir sur place par le plongeur. DUNE Red Sea se réserve le droit de limiter le nombre de plongées, durée et profondeur du plongeur (sans qu'aucune contrepartie ne puisse être réclamée).

Tout traitement médical doit impérativement être notifié à DUNE Red Sea lors de la demande de réservation.

Carte et Carnet de plongée justifiant le niveau et le nombre de plongées
Un ordinateur de plongée, un parachute de palier, un mode de signalisation de secours desurface (visuel et sonore) pour les plongeurs autonomes

Présentation d'un justificatif d'assurance plongée en cours de validité.

Une photocopie de passeport à remettre au guide présent à bord.

Les moniteurs DUNE, responsables à bord des bateaux, pourront interdire certaines plongées trop techniques à des participants n'ayant pas un niveau jugé suffisant. Cette décision pourra être prise pour la sécurité du client et des autres plongeurs et pour le bon déroulement du séjour.

Informations et documents nécessaires à l'inscription des clients :

- Un passeport ou carte nationale d'identité avec **une durée de validité de 6 mois après la date retour est obligatoire** (à présenter au passage en douane).
- Noms et prénoms des clients à communiquer à l'inscription.
- Détails des vols aller et retour.
- Niveau et nombre de plongées.
- Informations sur la location de l'équipement (matériel de plongée, bloc 15L, Nitrox...)
- Les éventuelles formations plongées souhaitées

6. PLANNING ET ORGANISATION DUNE

- Transfert aller de l'hôtel au centre DUNE vers 8h15 (en moyenne 5 min de trajet)
- Arrivée au centre, prise de matériel, café, thé, wifi ...
- Départ en mer du bateau vers 9h
- Briefing bateau, check administratif (certificat médical, carnet de plongée, carte de niveau...),
- Navigation plus ou moins longue selon le site choisi
- Arrivée sur le site, briefing plongée
- Première plongée
- Repas
- Repos, sieste, PMT (Snorkeling)
- Navigation pour rejoindre second spot de plongée
- Briefing plongée
- Seconde plongée
- Petite collation sucrée
- Navigation retour à la marina
- Retour au centre DUNE, café, thé, wifi, jeux de plage à disposition
- Transfert retour à l'hôtel

7. REGLEMENT – REMBOURSEMENT

- Un acompte de 30% minimum devra être payé par le client pour que la réservation puisse être validée.
- Le solde de la prestation doit être effectué 30 jours avant le départ pour une réservation individuelle et 45 jours avant le départ pour une réservation groupe.
- Les paiements des suppléments sur place doivent être effectués en espèces ou en CB (sauf pour les pourboires). Attention, 3% de frais bancaires seront rajoutés pour les paiements en CB.
- Une panne éventuelle du compresseur Nitrox ne donne pas lieu à une indemnité.
- Les clients sont personnellement responsables de toutes leurs affaires depuis l'aéroport jusqu'au retour à l'aéroport. La détérioration de leurs affaires personnelles dues à de la négligence ou à des oublis ne peut donner lieu à aucun recours contre Dune.

Important : Nos tarifs peuvent être modifiés sans préavis au cours de la saison, notamment en raison d'instauration de nouvelles taxes, d'augmentations de taxes, de carburant, ou des variations de taux de change.

8. CONDITIONS D'ANNULATION

Les frais d'annulation s'appliquent sur l'ensemble des prestations fournies par Dune (transfert, prestations plongée, hôtel).

Les frais d'annulation s'appliquent également sur les visas à 30 jours du départ.

Un groupe est constitué de 7 clients minimum.

Toute annulation doit être signifiée par écrit (courriel ou courrier).

La date de réception du courrier ou courriel d'annulation déterminera le barème des frais d'annulation.

Conditions d'annulation pour les inscriptions individuelles

Annulation de 60 à 31 jours avant la date du début du séjour : 25% du montant total du séjour.

Annulation de 30 à 21 jours avant la date du début du séjour : 50% du montant total du séjour.

Annulation de 20 à 15 jours avant la date du début du séjour : 75% du montant total du séjour.

Annulation à 14 jours avant la date du début du séjour : 100% du montant total du séjour.

Conditions d'annulation pour les inscriptions groupes (à partir de 7

participants) Annulation de 90 à 61 jours avant la date du début du séjour : 30% du montant total du séjour.

Annulation de 60 à 31 jours avant la date du début du séjour : 50% du montant total du séjour.

Annulation de 30 à 15 jours avant la date du début du séjour : 75% du montant total du séjour.

Annulation à 14 jours avant la date du début du séjour : 100% du montant total du séjour.

9. ANNULATION DU SEJOUR ET CAS DE FORCE MAJEURE

Dune se réserve le droit d'annuler une prestation séjour pour des raisons de force majeure telle que catastrophe naturelle, épidémies, guerre, grèves, émeutes, etc...

Dune décline toute responsabilité lors d'évènements tels que blessures, mort ou destruction de biens personnels dues à des actes de guerre, insurrections, actions militaires, révolutions ou évènements météorologiques / sismiques d'exception, survenues de façon indépendante de sa volonté. Tout événement imprévisible et insurmontable échappant au contrôle de Dune constitue un cas de force majeure. Si les cas de force majeure adviennent, cela sera notifié au client le plus tôt possible. Du fait de catastrophes naturelles, révolutions, guerres, décisions d'état le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si le voyage ou le séjour est annulé ou écourté. Idem pour tout ce qui peut entraîner l'impossibilité de profiter de certaines prestations (ex : modification de l'itinéraire relative à une décision gouvernementale, manœuvre militaire...).

La fermeture de route, d'aéroport, de gare, de marinas et la suspension/suppression de train, avion, bateaux... dues aux décisions de transporteurs, d'administrations... ne sont pas pris en charge par Dune et ne donnent pas lieu à des indemnités.

Toute l'équipe DUNE Mer Rouge est à votre disposition pour tout complément d'information et vous souhaite un très beau séjour rempli de magnifiques rencontres terrestres et sous-marines.

Contact : Charlie LARAVINE (DAILY Manager)

Téléphone : +20 10 30 86 72 03

Mail : charlie.laravine@dune-world.com

Contact : Nathanaël ZREIK (General Manager)

Téléphone : +20 11 22 71 24 97

Mail : nathanael.zreik@dune-world.com